



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE**

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 JUILLET 2024

Salle du Conseil - 1 avenue François MITTERRAND - 11 500 QUILLAN

Décision DB 2024-051

Acquisition d'un châssis IVECO

Date de convocation : 17/07/2024	Liste des délibérations affichées le : 19.07.2024	
Membres en exercice : 10	Présents : 6 à l'ouverture de la séance	
Absents et dépôts de pouvoirs : 0	Autres absents : 0	Votants : 6

Présents : Francis SAVY, Elvire ANDREWS, Yves ANIORT, Anthony CHANAUD, Christian SOULA et Bernard VAQUIÉ.

Procurations : Néant

Excusés : Jacques GALY, Jacques MAMET, Alfred VISMARA et Mohamed EL HABCHI.

Absents : Néant

Secrétaire de séance : Christian SOULA

Les services techniques des Pyrénées audoises disposent d'un parc automobile d'engins destiné à divers travaux, et l'acquisition d'un véhicule spécifiquement équipé s'avère nécessaire.

Après sollicitations auprès de fournisseurs potentiels, l'offre la plus avantageuse est présentée aux membres du Bureau :

- Châssis de marque IVECO, modèle 35C16H3.0
- Cabine 3 places
- Garantie 48 mois ou 120 000 km (au premier terme atteint)
- Prix d'achat livraison comprise : 36 900,00 € HT
- Fournisseur : garage IVECO AYMOND-BRUNEL, 11 100 MONTREDON-CORBIERES

Le Bureau,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral du 30 mai 2013 portant création de la Communauté de communes des Pyrénées audoises,

Vu la délibération du conseil communautaire du 20 juillet 2020 n°DC 2020-047 portant délégations au Bureau,

Vu le Code de la commande publique, et notamment son article L.2122-1 ;

Vu les offres commerciales obtenues pour l'acquisition d'un châssis technique ;

Considérant la nécessité de renouveler le parc des véhicules spécialisés des services techniques des Pyrénées audoises ;

Considérant la tension actuelle sur le marché des engins et véhicules, et la rapidité des ventes des véhicules mis sur le marché de l'occasion ;

Considérant l'intérêt économique de la collectivité de se positionner sans délais de publicité préalable pour l'acquisition de véhicules de fin de série en déstockage ;

Après en avoir délibéré,

Membres présents	6	Suffrages exprimés	6
Retraits avant vote	0	Pour	6
Abstentions	0	Contre	0

DECIDE :

- **Article 1 :** ACCEPTE l'offre commerciale de vente d'un châssis de marque IVECO modèle 35C16H3.0 présentée par le garage IVECO AYMOND-BRUNEL situé à MONTREDON-CORBIERES pour un montant de 36 900,00 € HT.
- **Article 2 :** AUTORISE Le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution du marché.

Pour extrait conforme
Francis SAVY, Président de la CCPA

Acte certifié exécutoire compte tenu

- ❖ de sa transmission en sous-préfecture le 22/07/2024
- ❖ et de sa publication le 22/07/2024

